

**27.02.2017**Année 05 • Numéro 99

# **NEWSLETTER**

SLFP-POLICE • Siège National

## **CONTENU**

## Comité de négotiation 408 de 15 février 2017

- 1. Préavis de grève SSGPI SLFP
- 2. Préavis de grève laboratoires de la police technique et scientifique CGSP
- 3. Cumul (continuation CNSP 404)
- 4. Prolongation stage probatoire
- 5. PAR qualité OPJ+
- 6. Divers

## PRÉAVIS DE GRÈVE SSGPI – SLFP

Le préavis de grève a été introduit pour dénoncer le manque de personnel de 40% au secrétariat social de la police intégrée. De plus, l'audit de la Cour des comptes révélant quelques recommandations en vue d'améliorer le fonctionnement du secrétariat social reste sans suite. De même, le remboursement de frais se fait longtemps attendre.

L'autorité prend des engagements pour recruter ou détacher du personnel à court terme et pour résorber l'arriéré au niveau des paiements restant dus

## PRÉAVIS DE GRÈVE LABORATOIRES DE LA POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE – CGSP

Les labos de la police judiciaire fédérale souffrent d'un manque de personnel structurel. L'autorité informe qu'un accord politique a été atteint entre le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Justice stipulant que l'ensemble du territoire belge ne comptera, à l'avenir, que cinq laboratoires agréés. L'organisation pratique de cette option politique doit encore être élaborée. Dans le courant de 2018 les PJF recevront 29 nouveaux inspecteurs principaux spécialisés.

Le préavis de grève est activé

## 3. CUMUL (CONTINUATION CNSP 404)

Les textes légaux relatifs au cumul sont présentés.

Le SLFP-Police marque son accord au projet de texte légal, abstraction faite de quelques petites modifications qui seront apportées au texte.

## 4. PROLONGATION STAGE PROBATOIRE

L'autorité souhaite prolonger la période du stage de probation dans le cadre de la formation de base du cadre de base telle que prévue actuellement. De cette manière, l'autorité pourra faire une évaluation plus en profondeur de la nouvelle formation de base.

Le SLFP-Police marque son accord à la demande de prolongation.

## 5. PAR QUALITÉ OPJ+

L'autorité explique les modalités prévues par le projet d'AR relatif à l'octroi de la qualité d'officier de police judiciaire aux membres du cadre de base ayant suivi la formation requise.

Le SLFP-Police estime qu'une formation de 5 semaines est trop longue. Une formation continuée réduite nous paraît plus

www.slfp-pol.be

adéquate.

Les négociations sur ce point seront reprises lors d'une prochaine réunion.

# 6. DIVERS

## **Préformation AP - SLFP**

Nous demandons à l'autorité qu'elle nous fournisse plus d'infos concernant la préformation dans le cadre de la promotion sociale pour les agents de police. Cela avait été convenu lors des négociations. L'autorité répond qu'il faut s'adresser à la DGR.

#### Communication état des lieux SPC - SLFP

Des bruits circulent que la police des chemins de fer serait supprimée. Nous demandons que l'autorité communique clairement sur le sujet et que le personnel concerné soit correctement informé. L'autorité affirme qu'une réunion a effectivement eu lieu, mais qu'aucune décision sur le futur fonctionnement de la SPC n'a encore été prise.